



Évolution de l'organisation de la Direction Après-Vente

Section RENAULT

N° 168

9 mars 2021

Compte-rendu SM-TE de la réunion du CSE 25 février 2021 (extrait)

ALERTE PRIME D'INTERESSEMENT ! Depuis 2016 et la loi Macron du 6 août 2015 dite : « Pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » (priviliégiant de fait les organismes financiers), **la prime d'intéressement est intégralement investie par défaut dans le Plan d'Épargne mis en place par Renault (PEG et PERECO), et ceci pour cinq ans.**

Pour pouvoir disposer avec sa paie de mars de sa prime d'intéressement aux résultats dit « GROUPE RENAULT » (sans attendre cinq ans), **nous devons indiquer notre choix jusqu'au 16 mars 2021 inclus**, sur l'appli mobile PERSONEO ou par le site internet de BNP PARIBAS dédié à l'affectation de l'intéressement 2020 :

<http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com>

BNP PARIBAS nous a envoyé un courrier postal à notre domicile édité le 25 février 2021 et un courriel le 1^{er} mars 2021

Pour toutes difficultés, joindre la plate-forme téléphonique dédiée BNP ERE au : 09.69.32.04.29

Les élus CSE de Guyancourt étaient informés et consultés le 25 février sur un projet d'évolution d'organisation de la Direction Après-Vente.

Effectifs en baisse de 14% à l'horizon fin 2021, transfert d'activité vers la Roumanie, la Turquie, la Russie et l'Inde, voilà quelles sont les principales « retouches » de l'organisation.

Sans mentionner explicitement le plan de réduction des coûts de RENAULT, la réorganisation de la DAV consiste avant tout à réduire les effectifs en France : seul le métier « connectivité » est renforcé, tous les autres voient leurs forces réduites et transférées vers les « Centres d'Excellence » ainsi astucieusement nommés, plutôt grâce à leurs coûts salariaux excellemment bas que pour la supériorité de leur savoir-faire comparé à celui des salariés français.

La méthode et les arguments sont les mêmes que ceux employés par le Directeur de l'Ingénierie. C'est classique nous dit le Directeur de la Stratégie Après-Vente, que **les compétences vont disparaître pour aller vers des pays comme l'Inde, où il y a une efficacité économique.** Comme si la France n'était pas capable d'avoir ou de reconquérir une efficacité économique ?

Les résultats pratiques seront les mêmes : pressions pour quitter volontairement la direction, « offshoring » maximum et surcharge de travail aggravée pour ceux qui resteront.

Syndicats/Elus présents au CSE	Sens du vote
CFDT	10 Pour
CFE-CGC	14 Abstentions
CGT	2 Non-participations au vote
SM-TE	3 Contre
SUD	4 Contre

Déclaration en CSE du SM-TE sur la réorganisation de l'Après-Vente :

<< Dans les enjeux, vous ne mentionnez à aucun moment la **réduction des effectifs** décidée par la Direction Générale de RENAULT, alors que c'est la justification PRINCIPALE de cette réorganisation.

La formule « **centres d'excellence** » nous apparaît comme le **nouveau nom enjolivé** du « offshoring ». (Tout comme l'était le « plan de développement des compétences » pour parler d'un plan de réductions d'effectifs).

Votre projet se résume très bien par : « **effectifs en baisse de 14% à l'horizon fin 2021, transfert d'activité vers les ASEX** (After Sales Engineering à l'étranger), **optimisation organisation et processus** ».

Nous ajoutons que la Direction Après-Vente travaille à 4/5 du temps. Cela signifie qu'en 2021 nous aurons au total non pas 14% mais 31% d'heures en moins pour faire le travail habituel, plus les innovations, plus la RENAULTion.

Le SM-TE considère qu'il **ne suffit pas d'être moins nombreux et dispersés** dans les pays pour travailler plus et pour travailler mieux. Enfin, nous n'avons **pas de plan d'accompagnement concret des 59 personnes** qui partiront d'ici fin 2021.

Par conséquent, les élus du SM-TE émettent un avis défavorable à ce projet >>.

De la « Novlangue » chez Renault ?

Face à aux ravages de la « novlangue » (concept de l'écrivain George Orwell), nous avons compilé quelques exemples pratiqués chez Renault et ailleurs :

« *Accord transformation des compétences dans les Fonctions Globales* » pour « *Accord de réduction des effectifs* »,

« *Répartition par Centres d'Excellence* » pour « *Offshoring* »,

« *Préparez votre avenir professionnel avec Compétences Avenir Renault 21 (CAR21)* » pour « *Rupture du contrat de travail et départ de l'entreprise* »,

« *Activité Partielle* » pour « *Chômage partiel* »,

« *Plan de Sauvegarde de l'Emploi* » pour « *Plan de réduction des effectifs* ».

C'est pourquoi, le SM-TE vous invite à cet exercice pratique :

<< Pensez à ce que vous dites, essayez de ne dire que des choses que vous pensez et qui ont du sens. Défiez-vous farouchement de toutes les mécaniques de langage dans lesquelles c'est la langue qui pense à votre place, donc c'est d'autres que vous qui pensent à votre place.

Si vous faites ce travail sur vous-même, ça ne changera pas la société du jour au lendemain mais c'est une condition pour la démocratie et pour une société humaine >>.

Jean-Jacques Rosat, France Culture, le 3 mars 2021

Vous appréciez le travail du syndicat SM-TE ?

Rejoignez-le par votre adhésion, le temps presse !

Contact : 06.98.05.13.80 / API : FR TCR LOG 0 52 / sm-te@travaillonsensemble.org / [@SyndicatSMTE](https://twitter.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Cliquez Adhérez : www.travaillonsensemble.org

Cotisation de base 33 à 55 €/an